



Envoyé en préfecture le 29/10/2025

Reçu en préfecture le 29/10/2025

Publié le

SLOW

ID : 011-211101753-20251028-DE\_2025\_029-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

N° 2025/29

DEPARTEMENT DE  
L'AUDE

ARRONDISSEMENT  
DE CARCASSONNE

**COMMUNE D'ISSEL**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DOMAINE : 7**

« Finances locales »

Séance du Conseil Municipal du 28 octobre 2025 21h00

Le Conseil Municipal de la commune d'ISSEL, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Henri POISSON, Maire,

**SOUS-DOMAINE : 7.1**

« Décisions budgétaires »

Présents : Jacques CUNG, Christophe BRUNEL, Pierre DELPERIE, Régine SEJALON, Frédéric DAUVIN, Axelle FOUGA, Armelle DE RIVOYRE

**Formant la majorité des membres en exercice.**

**OBJET :**

Subvention exceptionnelle ACCA

Absent : Sabrina MAHIEU, Myriam MECHRAOUI, Stéphane SAOUMA

Secrétaire : Christophe BRUNEL,

Le nombre de  
conseillers  
Municipaux en service  
est de : 11

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de M. POUSSINES, Président de l'ACCA d'ISSEL, sollicitant une augmentation de la subvention annuelle versée par la commune.

M. POUSSINES demande une subvention exceptionnelle 2025 pour la confection de miradors.

M. le Maire rappelle au Conseil qu'une subvention annuelle de 400€ a été votée pour l'association de chasse.

CONVOCAION C.M.  
EN DATE DU :  
22/10/2025

**Oui l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le CONSEIL :**

**DECIDE** l'attribution d'une **subvention exceptionnelle de 100 €** au profit de l'ACCA pour l'acquisition de matériel de sécurité.

AFFICHAGE EN DATE  
DU : 29/10/2025

PUBLICATION DE LA  
PRESENTE EN DATE  
DU : 29/10/2025

**ADOpte À L'UNANIMITE ;**

VOTE CONTRE : 0.....

S'ABSTIENNENT ou S'ABSTIENT : 0.....

CERTIFIEE  
EXECUTOIRE  
PAR RECEPTION  
PREFECTURE LE :

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont, les membres présents, signé au registre.

PAR PUBLICATION  
LE :

La convocation du C.M. et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux

Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

A ISSEL, le 28 octobre 2025

PAR DELEGATION

Le secrétaire de séance

Christophe BRUNEL

LE : .....

(signature)

Prénom NOM



Le Maire d'ISSEL,  
Henri POISSON